



## Radio Balises / Médiathèques de Lorient – Printemps des poètes 2018

Radio Balises et le réseau des Médiathèques de Lorient vous convient à enregistrer des pastilles sonores, à savoir des enregistrements de poèmes à l'occasion de la 20ème édition du Printemps des poètes (3 au 19 mars 2018). Ces pastilles poétiques seront diffusées par la suite dans le programme quotidien de Radio Balises.

La session d'enregistrement aura lieu le **mercredi 14 mars de 18h à 20h**, dans l'auditorium de la médiathèque F. Mitterrand. L'enregistrement sera public et enregistré par Radio Balises.

Le thème retenu par le réseau des médiathèques de Lorient est « Les poètes sont encore vivants » (inspiré du film documentaire de Xavier Gayan qui sera projeté le 10 mars à 15h à la médiathèque François Mitterrand).

**Nous demandons aux lecteurs de lire exclusivement des poèmes d'auteurs contemporains (édités ou non).**

Une liste indicative de recueils de poètes d'aujourd'hui est disponible sur le portail des médiathèques de Lorient : <http://mediatheque.lorient.fr/decouvrir/selections/> et à la médiathèque.

### Modalités de participation (sur inscription uniquement) :

- Pour les lecteurs : inscription obligatoire au préalable auprès de la médiathèque F. Mitterrand : accueil de la salle littérature (1<sup>er</sup> étage), et [ml\\_litterature@mairie-lorient.fr](mailto:ml_litterature@mairie-lorient.fr) . Inscriptions dans la limite des places disponibles
- Age : de 6 à 99 ans
- Date : mercredi 14 mars de 18h à 20h
- Session d'enregistrement d'une durée totale de 2 heures
- Lectures comprises entre 10 secondes et 4 minutes maximum chacune, soit 1 session de 4 minutes au total au maximum pour chaque lecteur (un ou plusieurs textes peuvent être lus dans ce laps de temps)
- Pour les auditeurs : entrée libre et gratuite dans l'auditorium, dans la limite des places disponibles

**NB : Radio Balises se réserve le droit de diffuser tout ou partie des enregistrements effectués à l'auditorium de la médiathèque François Mitterrand, et dans ses locaux.**